

6ème communauté de pratique des psychomotriciens
du Mardi 8 octobre 2024 de 13h à 14h

Prochaine conférence : **Vendredi 20 décembre 2024 de 11h30 à 12h30**

810 Inclusions dans le programme PEGASE à ce jour

Participants : Lénaïc Voisin (Bouche-du Rhône), Bérénice Verdoot (Savoie), Julie Charbonnier (Loire-Atlantique), Anne-Charlotte Fouqué (Maine-et-Loire), [Christine Binnendijk](#) (Savoie), Camille Bouché (Marseille), Pauline Chazé (Strasbourg)

Excusés : Pauline Bouvet (Maine et Loire), Pauline Obert (Dainville), Marie Baglio (Strasbourg)

ECNP : Anita CROCHET et Virginie MARCHAND

Ordre du jour :

- Actualités de Pegase : Nouvel arrêté du 3 août = Sortie du programme de la phase expérimentale, entrée vers une phase transitoire de 16 mois (ce qui change ou pas) en vue de la généralisation
- Vos questions diverses
- **Date à fixer pour la fois prochaine. Peut-être revoir avec le groupe la possibilité de changer de jour de réunion, Corinne Marieau étant plus disponible sur les mercredis et vendredis - au niveau de l'ECNP alternance entre le vendredi et le mardi**

Pour rappel, le temps de la Communauté de Pratique est un espace de liberté de parole. Le compte rendu que nous réalisons permet de garder traces de nos échanges et de partager avec les professionnels qui ne peuvent pas y venir. Lors de la transmission du CR si vous souhaitez apporter des corrections, n'hésitez pas à nous le signifier.

Sujets abordés

Information sur la fin de l'expérimentation et la généralisation de PEGASE

Période transitoire de 16 mois en vue de construire la généralisation, pas de modification dans le suivi des enfants.

Accueil de Camille Bouché sur le territoire de Marseille. A travaillé au CAMPS pendant de nombreuses années, vient de s'installer en libéral et d'intégrer le réseau PEGASE.

Accueil de Pauline Chazé sur le territoire de Strasbourg. Travaille avec Marie Baglio au FDE en pouponnière principalement. Prise en charge d'enfants accueillis à la pouponnière, avec des actions de formation auprès des maternants concernant : le développement de l'enfant et le portage. A la pouponnière, capacité d'accueil de 40 enfants. 2 psychomotriciennes qui interviennent sur 3 journées : chacune suit 25 enfants. Elles sont non salariées de l'établissement, donc leurs interventions sont conventionnées. Pauline Chazé a pu conventionner grâce à PEGASE : cela permet de dégager un temps supplémentaire de 20% de psychomotricité pour la pouponnière, ce qui bénéficie à 8 enfants de plus. Pour les plus grands, il y a moins de demandes : elles essaient de répondre aussi à ces demandes de soins en psychomotricité, qui restent très à la marge (sauf pour les adolescents qu'elles adressent en libéral)

Question de l'adhésion aux soins des parents : lorsque les parents s'opposent à l'inclusion dans le programme PEGASE et pour les soins, comment agir ? Quand les parents refusent l'inclusion, on peut saisir le Juge pour Enfant qui prendra la décision d'inclure ou non.

Si les parents refusent les soins précoces, il faut solliciter le Juge pour Enfants qui donnera une délégation pour les soins précoces; comme le feraient les professionnels de la pouponnière pour tout enfant qui ne serait pas inclus dans PEGASE et qui nécessiterait des soins. Ce qu'il faut, c'est comprendre pourquoi les parents sont opposés aux soins précoces Par rapport à PEGASE,

Sur Angers, autour du refus de soins précoces par les parents, il est possible que la psychologue rencontre les parents avec la coordinatrice de la pouponnière pour expliquer ce qu'est le travail de la psychomotricienne et de la psychologue. Ce qui peut permettre de lever des freins.

A Marseille, c'est la coordination locale qui informe les parents du suivi en santé des enfants et non pas la cheffe de service; ce qui décale les échanges des raisons du placement et les recentrent sur la santé : globalement il y a une très bonne adhésions aux soins (1 seul refus sur 110 enfants inclus à Marseille).

PEGASE remet au cœur de la prise en charge des enfants l'approche réglementaire liée à l'autorisation parentale.

Que se passe-t-il au-delà des 7 ans de l'enfant, c'est-à-dire à sa sortie du programme PEGASE ? Aujourd'hui, le cadre du suivi d'un enfant dans le programme PEGASE cesse à 7 ans. Il faut donc anticiper la sortie de l'enfant du programme pour assurer la continuité des soins. Il existe un modèle de document qui synthétise le suivi en santé de l'enfant dans le programme PEGASE depuis son inclusion jusqu'à ses 7 ans.

Quel bilan de sortie serait à formaliser pour transmettre spécifiquement le résumé du suivi en psychomotricité dans le cadre de PEGASE ?

Sur le territoire de Marseille dans le cadre du CAMPS, en fin de prise en charge un résumé des différents bilans est réalisé pour transmettre aux professionnels qui prennent le relai.

Comment les parents sont associés aux soins précoces ? Quelle est la posture des psychomotriciens en pouponnière par rapport aux parents ? Sur Marseille il y a davantage de reconnaissance de la place des parents au sein de la pouponnière. La psychomotricienne rencontre peu les parents : c'est l'équipe qui transmet les informations aux parents concernant la prise en charge en psychomotricité; et s'ils sollicitent de la rencontrer, elle pose un rendez-vous. Il y a de l'envie de travailler davantage la place des parents dans la prise en charge en psychomotricité.

A Chambéry, comme sur Marseille, la psychomotricienne ne rencontre jamais ou rarement les parents, sauf lors de séances mère-enfant pour soutenir un retour à domicile. Les échanges se font téléphoniquement à la demande des parents et cela reste exceptionnel. Ce sont les infirmières qui communiquent avec les parents sur les soins en psychomotricité. En revanche, le lien est fait avec les assistants familiaux et l'enfant au moment de l'orientation, seulement si la situation de l'enfant le nécessite. Elle rencontre systématiquement les parents adoptifs pour échanger avec eux sur le développement de l'enfant et son besoin de portage.

Concernant la place des parents dans le cadre du libéral, la rencontre peut se faire à l'occasion d'un retour au domicile des enfants : les séances peuvent se dérouler soit père-enfant, puis de l'enfant seul. l'objectifs étant de de faire du lien avec le papa autour du quotidien.

Autre retour d'expérience : une maman est reçue toutes les 6 séances pour partager les progrès de l'enfant. Intervention aussi à l'école au regard du handicap de l'enfant (autisme et troubles moteurs) : soutenir des adaptations qui facilitent l'intégration scolaire de cet enfant. Intervention très chronophage : il est possible de côter 2 séances. Cela présente un grand intérêt pour la continuité des liens autour de l'enfant entre les

différents intervenants. Interventions auprès des équipes au sein de la pouponnière, sur l'aménagement et les jeux adaptés. La séance en psychomotricité s'inscrit aussi dans le soutien des maternants dans la prise en charge des enfants.

Pour rappel, une fiche de suivi peut être réalisée pour une consultation auprès de l'enfant mais pas seulement. Intervenir à l'école ou auprès de l'équipe pour former/informer sur les besoins spécifiques de tel enfant est considéré comme un soin et la CNAM ne s'est pas opposée à cela. Vous pouvez donc faire une fiche de suivi pour ce type d'intervention en le cotant comme une consultation de soins précoces en psychomotricité.

Ces retours sont importants et à soutenir pour transmettre à la CNAM l'ampleur des activités de soins précoces.

Information de Lénéaïc qui bascule sur la nouvelle pouponnière de Marseille.

Prochaines communautés de pratique : est-il possible d'alterner entre mardi 12h-13h et vendredi 20 Décembre 2024 de 11h30-12h30 ? Nous retenons cette nouvelle organisation pour favoriser la venue d'un plus grand nombre d'entre vous.

Thématiques à aborder

Modèle de synthèse type d'un suivi en psychomotricité à travailler ensemble ? Qu'est-il important de transmettre des soins en psychomotricité à la sortie d'un enfant du programme PEGASE ? Comment faire évoluer la page soins précoces ?

Souhais de thématiques à aborder :

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, thématiques pour notre prochaine rencontre. Si vous souhaitez partager des articles nous pourrions les verser dans la communauté de pratique.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/pegasepsychomot>

rappel de votre mot de passe : **segapepsymot**

Pour rester en lien :

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

anita.crochet@programmepegase.fr

Prochaine conférence : Vendredi 20 Décembre 2024 de 11h30 à 12h30

